



NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Orange émet 850 millions d'euros d'obligations hybrides

Orange S.A. (la **Société**) a émis 850 millions d'euros d'obligations super-subordonnées à durée indéterminée non remboursables avant 7 ans portant intérêt à taux fixe réajustable libellées en euros, avec un coupon de 4,25% jusqu'à la première date d'ajustement (les **Nouvelles Obligations**).

Il est prévu que les Nouvelles Obligations soient admises aux négociations sur Euronext Paris. Il est également prévu que les agences de notation attribuent aux Nouvelles Obligations une note de BBB-/Baa3/BBB- (S&P / Moody's / Fitch) et les considèrent comme des fonds propres à hauteur de 50%.

La Société a annoncé également aujourd'hui le lancement d'une offre contractuelle de rachat (**l'Offre de Rachat**) visant :

- ses obligations super-subordonnées à durée indéterminée non remboursables avant 12 ans d'un montant de 1,25 milliard d'euros ayant une première date de refixation du taux d'intérêt le 1^{er} octobre 2026, portant intérêt à taux fixe réajustable et admises à la négociation sur Euronext Paris (ISIN XS 1115498260) (dont environ 500 millions d'euros est en circulation) (les **Obligations Existantes NC 2026**) ; et
- ses obligations super-subordonnées à durée indéterminée non remboursables avant 7,5 ans d'un montant de 500 millions d'euros ayant une première date de refixation du taux d'intérêt le 19 mars 2027, portant intérêt à taux fixe réajustable et admises à la négociation sur Euronext Paris (ISIN FR0013447877) (dont 350 millions d'euros est en circulation) (les **Obligations Existantes NC 2027**, et avec les Obligations Existantes NC 2026, les **Obligations Existantes**).

Conformément aux modalités de l'Offre de Rachat, la Société propose de racheter en numéraire (i) l'intégralité des Obligations Existantes NC 2026 et (ii) les Obligations Existantes NC 2027 dans la limite d'un montant maximum de rachat anticipé comme devant être égal au montant total en principal des Nouvelles Obligations, diminué du montant nominal des Obligations Existantes NC 2026 en circulation à date.

L'objectif de l'Offre de Rachat et l'émission envisagée des Nouvelles Obligations est, entre autres, de gérer pro activement le portefeuille d'instruments hybrides de la Société. L'Offre de Rachat offre également aux porteurs qualifiés la possibilité de céder leurs Obligations Existantes avant leur première date respective de refixation du taux d'intérêt et de demander à être prioritaires dans l'allocation des Nouvelles Obligations.

Information importante

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat ou à l'émission des Nouvelles Obligations dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion du présent document dans certains pays peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.

Les offres de vente d'Obligations transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat par des investisseurs éligibles ne seront pas acceptées dans toutes les circonstances où une telle offre de rachat ou sollicitation serait illégale. La Société n'émet aucune recommandation aux investisseurs éligibles sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense des exigences d'enregistrement prévues par le Securities Act. Les Nouvelles Obligations n'ont pas été ni ne seront enregistrées en vertu du Securities Act ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État ou d'un autre territoire des États-Unis et ne peuvent être offertes, vendues ou remises, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou au profit de, une U.S. Person.

États-Unis

*L'Offre de Rachat n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux États-Unis par voie de courriers, ou tout autre moyen ou instrument (cela comprend, de manière non limitative, la télécopie, le télex, le téléphone, les courriers électroniques, ou par d'autres moyens de transmission électronique) du commerce interétatique ou extérieur, ou des infrastructures d'une bourse nationale aux États-Unis, des Obligations aux États-Unis ou vers toute U.S. Person, tels que ces termes sont définis par la Regulation S du Securities Act de 1933 (tel que modifié, le **Securities Act**) (une **U.S. Person**). Les Obligations susvisées ne peuvent être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par aucun de ces moyens ou concours aux États-Unis ou par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis conformément à la Rule 800(h) du Securities Act.*

En conséquence, toute copie du présent document et tout autre document relatif à l'Offre de Rachat ne sont pas et ne doivent pas être, directement ou indirectement, diffusés, transférés ou transmis de quelque manière que ce soit, aux États-Unis ou à une telle personne. Toute instruction d'apport (tender instruction) en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement de la violation de ces restrictions sera nulle, et toute instruction d'apport (tender instruction) effectuée par une personne située ou résidente aux États-Unis, ou tout agent, fiduciaire ou tout autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions à partir des États-Unis, sera nulle et ne sera pas admise.

Pour les besoins des paragraphes ci-dessus, les États-Unis signifie les États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions (y compris Porto Rico, les Iles Vierges des États-Unis, Guam, les Samoa américaines, l'Île de Wake et les Iles Mariannes du Nord), tout état des États-Unis et le District de Columbia.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications. Le Groupe ambitionne d'être le partenaire de confiance pour la vie numérique du quotidien en offrant aux particuliers, aux entreprises et aux communautés une connectivité fiable et des services innovants. À fin 2025, Orange connecte 340 millions de clients (incluant MasOrange) dans 26 pays et a réalisé 40,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Acteur de confiance, Orange s'appuie sur l'excellence de ses réseaux très haut débit pour déployer des infrastructures numériques en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Le Groupe est leader européen de la fibre avec 100 millions de foyers raccordables et des offres convergentes. En France, Orange connecte 34 millions de clients et a été classé n° 1 par le régulateur Arcep pour la qualité de son réseau mobile pour la 15^{ème} année consécutive. En Afrique et au Moyen-Orient, le moteur de croissance du Groupe, Orange compte près de 180 millions de clients et favorise l'inclusivité numérique et financière à travers ses solutions connectées. Sous la marque Orange Business, le Groupe accompagne les entreprises dans la transformation de leurs réseaux ainsi que dans l'IA, le cloud de confiance et la cybersécurité. Orange est également un acteur majeur du marché wholesale, avec une infrastructure mondiale de premier plan et des capacités importantes de déploiement et d'exploitation de câbles sous-marins. Acteur engagé de l'innovation, Orange s'appuie sur 700 chercheurs et détient un portefeuille de 11 000 brevets. Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA). Plus d'informations : www.orange.com Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited

Contacts presse :

Tom Wright: tom.wright@orange.com

AVERTISSEMENT : NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'ordres d'achat ou de souscription de valeurs mobilières, en particulier aux États-Unis, au Japon, Canada, Australie, Royaume-Uni. La diffusion de ce document peut dans certains autres pays faire également l'objet d'une réglementation spécifique. Aucune offre de vente ou sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeur mobilière ne saurait être effectuée dans un pays ou territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la réglementation en vigueur ou avant son enregistrement ou sa qualification en vertu du droit boursier en vigueur dans ledit pays ou territoire. En particulier, les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni cédées aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 (tel que modifié).